

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
ت DISPARUS  
المفقودون DISPARUS  
ن DISPARUS  
المفقودون DISPARUS

Collectif des  
Familles de  
Disparus en  
Algérie

SOS Disparus

Revue de Presse

JANVIER 2023

## Table des matières

lematindalgerie.com 02-01-2023 .....	1
Harcèlement judiciaire contre Mohamed Tadjadit .....	1
tsa-algerie.com 02-01-2023 .....	2
Rachid Nekkaz annonce qu'il « arrête la politique » .....	2
lequotidien-oran.com 04-01-2023 .....	3
Tribunal de Dar El Beida: Mohamed Zitout et Amir Boukhors condamnés à 20 ans de prison .....	3
tsa-algerie.com 08-01-2023 Le chanteur Oulahlou « empêché » de quitter l'Algérie .....	4
aps.dz 09-01-2023 .....	5
Le CNDH salue l'adoption du projet de loi sur la lutte contre la traite des personnes .....	5
tsa-algerie.com 18-01-2023 Libération de l'activiste Rachid Nekkaz .....	6
lematindalgerie.com 23-01-2023 .....	7
Dissolution de la LADDH : le jugement fuité authentifié .....	7
elmoudjahid.dz 24-01-2023 .....	8
Promotion des droits de l'Homme : Les efforts de l'Algérie salués .....	8
elwatan-dz.com 29-01-2023 .....	9
Et revoilà Patrick Baudouin... ! .....	9
tsa-algerie.com 30-01-2023 .....	10
Skikda : l'avocat Djamel Eddine Chaoui retrouvé mort .....	10
aps.dz 31-01-2023 .....	11
La LADDH dissoute en raison de la vacance de ses dirigeants installés à l'étranger .....	11

## Harcèlement judiciaire contre Mohamed Tadjadit

La police judiciaire près du commissariat de la sûreté urbaine de 5e arrondissement, situé à Bab El Oued, épaulée par la brigade de gendarmerie de la commune de Hraoua ont fait irruption au domicile familial de l'ex-détenu d'opinion, Mohamed Tadjadit.

Les services de sécurité ont confisqué l'ordinateur personnel du père et d'autres effets de la famille ainsi que des livres d'histoire. En se présentant au commissariat de Bab El Oued, le père a été chargé de remettre une convocation à son fils, Mohamed.

Celui qu'on appelle le poète du Hirak, l'indomptable Mohamed Tadjadit est la cible d'un harcèlement judiciaire continu. Les autorités ne se contentent plus de s'en prendre à Mohamed Tadjadit dont les mouvements sont surveillés et les déclarations scrutées, même sa famille est soumise aux mêmes méthodes dignes des républiques policières.

Ce jeune activiste gêne les autorités. C'est décidément leur cauchemar. Comme un certain nombre d'autres activistes, comme Merzouk Touati. Ils font partie d'une génération de militants que les manifestations populaires du Hirak/Tanakra ont fait découvrir aux Algériens. Ils sont libres, non apparentés à quelques organisations politiques que ce soit. Mohamed Tadjadit se réclame du peuple du Hirak. Il taille ses poèmes dans l'indicible douleur qui vrille les activistes. Il dit avec une rage contenue les souffrances tues des détenus d'opinion. Il est la voix des sans voix dans un pays placé sous cloche autoritaire. C'est pour cela que le régime appréhende ses textes.

**Sofiane Ayache**

## Rachid Nekkaz annonce qu'il « arrête la politique »

Par : Ryad Hamadi

Clap de fin pour [Rachid Nekkaz](#) dans le domaine de la politique en Algérie. L'activiste, qui s'est révélé aux Algériens lors du hirak populaire du 21 février 2019, a lui-même annoncé la nouvelle ce lundi 2 janvier sur sa page Facebook. « *J'arrête la politique* », a écrit Rachid Nekkaz dans un court communiqué.

Le militant, qui a été arrêté et incarcéré à cause de son activité politique, affirme avoir déjà informé de sa décision d'arrêter la politique le président Abdelmadjid Tebboune le 10 décembre dernier.

Rachid Nekkaz explique qu'il « *s'était résigné, par la force des choses, à arrêter la politique en Algérie* ».

Selon le communiqué, Rachid Nekkaz explique qu'il « *souhaite désormais se consacrer exclusivement à la résolution de ses problèmes de santé (prostate, respiration nasale, audition), à l'écriture et à sa famille qu'il a sacrifiée et abandonnée égoïstement aux États-Unis depuis 10 ans et qu'il n'a pas revue depuis 3 ans, accaparé qu'il était par l'idée de contribuer humblement à l'édification d'un État démocratique dans le pays de ses défunts parents, Allah yarhmhom inchallah* ».

### **Rachid Nekkaz purge une peine de cinq ans de prison**

Le 3 juillet, Rachid Nekkaz est condamné en appel par la Cour d'Alger à cinq ans de prison ferme et une amende de 500.000 dinars, avait annoncé le Mouvement pour la jeunesse et le changement (MJC, non agréé), le parti qu'il a fondé.

L'activiste a purgé deux ans de prison, et il lui reste trois ans de prison, selon son avocate Me Zoubida Assoul. « *Il est fatigué et malade* », affirme-t-elle.

Rachid Nekkaz a été arrêté et incarcéré en décembre 2019, avant [d'être libéré en février 2021](#) après avoir passé 443 jours derrière les barreaux. En décembre 2021, il a été condamné en première instance à un an de prison ferme pour les accusations « *d'incitation à un rassemblement non armé* » et pour « *avoir tenté d'empêcher les citoyens d'exercer leur droit de vote* » lors des présidentielles de 2019. Lors de son procès en appel, il a été condamné à cinq ans de prison ferme.

## Tribunal de Dar El Beida: Mohamed Zitout et Amir Boukhors condamnés à 20 ans de prison

Par R.N.

Le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida (Alger) a condamné, lundi soir, par contumace, les terroristes Mohamed Zitout et Amir Boukhors dit "Amir DZ" et Manar Mansri à une peine de 20 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million DA avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à leur encontre, pour actes subversifs et atteinte à l'unité et à la sécurité du pays lors des incendies de forêts ayant frappé la wilaya de Tipasa en 2020.

Des peines d'un (1) an de prison ferme et l'acquittement ont été prononcés par la même juridiction contre 17 autres accusés poursuivis dans cette affaire pour avoir mis le feu à des biens de l'Etat, porter atteinte à autrui, incendie volontaire entraînant la mort, incitation au rassemblement non armé et autres chefs d'accusation.

En novembre 2020, la wilaya de Tipasa a enregistré des incendies ayant fait deux morts à Gouraya, outre le déplacement de 45 familles et de grandes pertes dans le secteur agricole.

## tsa-algerie.com 08-01-2023 Le chanteur Oulahlou « empêché » de quitter l'Algérie

Par : Rédaction

Le chanteur kabyle Oulahlou a été « empêché » de quitter le territoire national, dénonce le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) dans un communiqué rendu public ce dimanche 8 janvier.

Le chanteur engagé a été « refoulé » samedi de l'aéroport d'Alger alors qu'il « s'apprêtait à embarquer » pour la France où il devait animer un concert ce dimanche au Cabaret sauvage, à Paris. L'information a été également rapportée par plusieurs sources médiatiques, dont Berbère Télévision. Les raisons de l'empêchement de ce chanteur de quitter l'Algérie n'ont pas été données. Aucune source officielle ne s'est exprimée, pour le moment, sur cette affaire.

« C'est à notre grand regret que nous venons d'apprendre que le chanteur Oulahlou ne pourra pas se produire au Cabaret Sauvage demain. Il s'agit d'un cas de force majeure sur lequel nous pourrions vous renseigner plus amplement dès que nous aurons plus d'informations », a écrit samedi soir la direction de la salle de spectacle parisienne sur sa page Facebook, sans plus de précisions.

D'habitude actif sur les réseaux sociaux, Oulahlou n'a pas communiqué sur cette affaire. Dans l'une de ses dernières vidéos mise en ligne il y a quelques jours, le chanteur s'est filmé en train de terminer la récolte des olives, chez lui dans la région de Béjaïa, avant d'entamer une tournée internationale à l'occasion de la célébration de Yennayer, le nouvel an amazigh.

### **Oulahlou s'apprêtait à lancer une tournée dans plusieurs pays**

Selon le programme qu'il a lui-même divulgué dans la même vidéo, il devait se produire ce dimanche à Paris avant de s'envoler pour les Etats-Unis où il donnera des concerts à New-York, Philadelphie et Kansas City. Après un concert à Montréal (Canada) le 28 janvier, il est prévu que la tournée s'achève par d'autres galas en France.

Dans le communiqué signé de son secrétaire national à la culture, Youcef Zekrini, le RCD dénonce une « atteinte à la liberté de circulation et à l'exercice de la liberté artistique en violation de la constitution ».

« En plus d'être marginalisé et banni des ondes dans son propre pays », Oulahlou « se voit interdire de porter la culture algérienne sous d'autre cieux », déplore le RCD qui appelle au « respect » de la liberté d'expression et à « la cessation de l'arbitraire et de l'étouffement de la vie publique ».

Abderrahmane Oulahlou, connu sous le nom d'artiste d'Oulahou, est un chanteur à succès engagé en faveur de la défense de la culture amazighe et des libertés en Algérie.

aps.dz 09-01-2023

## Le CNDH salue l'adoption du projet de loi sur la lutte contre la traite des personnes

**ALGER- Le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) a salué, lundi, l'adoption par le Conseil des ministres, lors de sa réunion dimanche sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes.**

Pour le CNDH, ce projet de loi est "une véritable consécration des droits de l'homme et de la dignité humaine" par le fait qu'il accorde, en conformité avec la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son Protocole additionnel visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants".

Il a soutenu, à ce titre, que ce projet de loi est "une valeur ajoutée qui vient renforcer les textes juridiques dans le domaine de la protection des droits de l'homme, comme l'a souligné, à juste titre, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Le nouveau texte "démontre aussi la volonté de l'Algérie de mener une lutte acharnée contre ce crime abject de l'esclavage moderne axée sur une politique pénale sévère, tout en accordant une attention toute particulière à la mise en place d'une stratégie nationale de prévention contre les infractions de traite des personnes, incluant la détection des victimes", a-t-il ajouté.

Selon le CNDH, "l'Algérie se préoccupe, également, des victimes de la traite des personnes et veille à leur assurer des centres d'accueil et à les accompagner par une prise en charge sociale, psychologique, médicale et juridique pour faciliter leur réinsertion sociale. Elle facilite aussi le droit au retour en toute sécurité des ressortissants étrangers, victimes de la traite des personnes".

Le Conseil a fait savoir, dans ce contexte, que ce projet de loi "a été élaboré par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes puis transmis au ministère de la Justice, et discuté au niveau du Secrétariat général du Gouvernement avant son adoption par le Gouvernement, puis par le Conseil des ministres. Reste sa transmission au Parlement pour sa discussion et adoption avant sa promulgation par le président de la République", a-t-il indiqué, exprimant son souhait que cette phase "soit clôturée dans les meilleurs délais".

Rappelant que l'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'homme pose de façon générale et absolue l'interdiction de la traite et de l'exploitation des personnes et que "le non-respect de cette interdiction est considéré comme l'une des violations les plus graves des droits fondamentaux", le CNDH a affirmé que la constitutionnalisation de la lutte contre la traite des personnes pour la première fois, à l'alinéa 3 de l'article 39 de la Constitution de 2020 "démontre la volonté de l'Algérie à lutter contre ce fléau et à accorder toute l'assistance et la protection nécessaires aux victimes".

## tsa-algerie.com 18-01-2023 Libération de l'activiste Rachid Nekkaz

Par : Rédaction

Rachid Nekkaz [va sortir de prison](#). Il va quitter le pénitencier d'El Harrach ce mercredi soir. L'activiste qui a annoncé le 2 janvier avoir renoncé à la politique en Algérie aurait bénéficié de la grâce présidentielle qui lui a été accordée par le président Abdelmadjid Tebboune, selon le quotidien El Khabar.

« Selon sa famille, Rachid Nekkaz a bénéficié de la grâce présidentielle. Des membres de sa famille sont en route pour le récupérer de la prison d'El Harrach », affirme Me Zoubida Assoul à TSA.

Selon le Comité national pour la défense des libertés, Rachid Nekkaz a été « élargi pour des raisons humanitaires, afin de se soigner. » « Une libération conditionnelle qui intervient à quelques jours de sa lettre adressée aux autorités en s'engageant d'abandonner la politique et de se consacrer exclusivement à ses soins et à sa famille », ajoute le CNLD.

### **Rachid Nekkaz : « J'arrête la politique »**

« J'arrête la politique », a-t-il déclaré dans une lettre adressée au président Tebboune le 10 décembre dernier et qui a été révélée le 2 janvier sur sa page Facebook.

Malade, Rachid Nekkaz a affirmé vouloir se consacrer à son état de santé et à sa famille qu'il n'a pas revue, selon lui, depuis trois ans.

Condamné en appel à cinq ans de prison ferme en juillet dernier, Rachid Nekkaz avait déjà passé plus de 27 mois derrière les barreaux, après son arrestation et son incarcération en décembre 2019.

Rachid Nekkaz a été libéré en février 2021, sur décision du président Tebboune, avant d'être à nouveau arrêté et placé sous mandat de dépôt le 14 mai 2022.

En décembre 2021, Rachid Nekkaz a écopé en première instance d'une peine d'un an de prison ferme pour les accusations « d'incitation à un rassemblement non armé » et pour « avoir tenté d'empêcher les citoyens d'exercer leur droit de vote » lors des présidentielles de 2019.

## Dissolution de la LADDH : le jugement fuité authentifié

« Coupable de faire dans les droits humains ». C'est ainsi que la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme ironise sur sa dissolution dont le jugement a été diffusé en catimini sur les réseaux sociaux.

Dans le communiqué diffusé, ce dimanche 22 janvier 2023, la Ligue affirme s'être assurée de « l'authenticité du document balancé sur les réseaux sociaux par de tierces personnes, d'une manière intrigante et illégale, relatif à un arrêt du tribunal administratif d'Alger portant sur la dissolution de la LADDH. »

Le communiqué précise : « Ainsi le Ministère de l'intérieur a introduit devant le tribunal administratif d'Alger, en date du 4 mai 2022, une requête introductive par laquelle il demande la dissolution de notre organisation. Le tribunal statue en faveur de ministère de l'Intérieur en date du 29 juin de la même année. Le jugement portant la dissolution de la LADDH porte la date du 29 septembre 2022. La LADDH fut absente ou évitée durant toute la procédure qui l'a visée.

Comme d'autres organisations et partis politiques, la LADDH paye son engagement, au même titre que des millions d'Algériens et Algériennes, dans le mouvement pacifique du Hirak. Un engagement pour la démocratie, les libertés et les droits humains. Et comme d'autres organisations, la question de la conformité avec la loi sur les associations a toujours fait objet de blocage et d'instrumentalisation de la part des pouvoirs publics. Comment ne pas douter de cet argument quand on sait que les véritables membres de la LADDH se sont inscrits dans une dynamique collective de refondation de l'organisation et sa stabilisation.

Plus surprenant encore, il est reproché à la LADDH de travailler sur la question des droits de l'Homme avec d'autres instances et organisations internationalement reconnues Il est reproché à la ligue de faire dans les droits humains, selon sa devise : « les droits de l'homme sont universels et indivisibles ».

Plus encore, il est reproché à certains de ses véritables membres d'avoir des opinions, d'être au contact des citoyens. De militer pour les droits des migrants, pour les droits des travailleurs, ou encore le droit des familles de harraga de connaître le sort de leurs proches. Révoltant.

De tout temps, la LADDH, dont l'histoire se confond avec l'histoire de la nation, a toujours été ostracisée et combattue par les différents pouvoirs politiques. Elle a toujours résisté et elle résistera encore.

La LADDH dénonce l'acharnement continu qui la cible et qui prend, avec cette dernière décision, une proportion d'une extrême gravité. Elle étudiera ce jugement et fera valoir ses droits en usant de tous les moyens légaux et légitimes disponibles », ajoute le communiqué.

**S. Nait Iqbal**

## Promotion des droits de l'Homme : Les efforts de l'Algérie salués



Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani a reçu, lundi, la sous-secrétaire d'Etat américaine en charge des organisations internationales, Mme Michele Sison, avec laquelle il a mis en avant «le niveau distingué» des relations bilatérales, a indiqué le CNDH dans un communiqué. Les entretiens entre M. Zaâlani et la responsable américaine ont abordé «le niveau distingué des relations bilatérales entre l'Algérie et les Etats-Unis

d'Amérique, ainsi que les perspectives de rapprocher les vues entre les deux parties», a indiqué le communiqué. Concernant les questions relatives aux droits de l'Homme, «Mme Michele Sison a salué les efforts consentis par l'Algérie en matière de promotion des droits de l'Homme, en réponse aux exigences des critères internationaux y afférents». «La communauté internationale en a pris connaissance à travers le rapport présenté par l'Algérie en novembre 2022 au titre de l'Examen périodique universel (EPU), ainsi qu'à travers les projets de textes juridiques en cours d'examen», a ajouté le communiqué. M. Zaâlani a abordé, lors de la rencontre, le plan d'action du CNDH depuis l'installation de sa nouvelle composante visant à «élargir les espaces des droits et des libertés et atteindre les Objectifs de développement durable». La rencontre intervient dans le cadre de la visite en Algérie de Mme Sison qui était accompagnée de l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin.

## Et revoilà Patrick Baudouin... !

[Mohamed Tahar Messaoudi](#)



Patrick Baudouin

Trois ONG des droits de l'homme ont rendu public, ce vendredi, un communiqué dans lequel elles désapprouvent les autorités algériennes en matière de respect des droits humains. Il s'agit de la Ligue des droits de l'homme basée à Paris, de la Fédération internationale pour les droits humains et l'Organisation mondiale contre la torture. Elles dénoncent *«la répression contre toutes les opinions opposées au*

*régime, notamment sur les réseaux sociaux, sans oublier les mises en détention, au prix d'allégations fallacieuses ou arbitraires, de journalistes, d'avocats, de syndicalistes et de défenseurs de droits humains».*

Tout cela paraît «normal» ou dans la logique des choses que des ONG interviennent lorsque cela est nécessaire pour défendre les droits humains partout dans le monde. Sauf que ces trois ONG ont un dénominateur commun, le fameux avocat Patrick Baudouin, qui a cette particularité de détester «cordialement» tout ce qui se rapporte à l'Algérie et à ses institutions. Cet avocat belge, qui s'est installé à Paris, est actuellement le président de la Ligue des droits de l'homme, il a été auparavant président et ensuite président d'honneur de la Fédération internationale des droits humains et a un pied au sein de l'Organisation mondiale contre la torture. Patrick Baudouin s'était illustré particulièrement durant la décennie noire, où il n'a eu de cesse d'accuser le pouvoir et l'armée algérienne dans les massacres des populations civiles, même s'ils ont été revendiqués par le GIA. Dans l'affaire des sept moines du monastère de Tibhirine, Baudouin a accusé les services secrets de l'ANP d'avoir décapité les corps des moines et a fait tout ce qu'il avait en son pouvoir pour obtenir des sanctions internationales contre l'Etat algérien. Autant dire que cet avocat a causé un tort énorme à l'Algérie sur le plan international au moment où elle se défendait seule contre l'hydre terroriste. L'attentat contre les «Twin Towers» de New York, le 11 Septembre 2001, a permis au monde de comprendre la vraie nature du terrorisme islamiste.

Patrick Baudouin a également été plusieurs fois expulsé de certains pays africains, comme la Côte d'Ivoire, le Mali et surtout la Tunisie, où il sera refoulé à trois reprises à l'aéroport de Carthage.

Autant dire que cet homme est loin d'être crédible aux yeux de l'opinion publique nationale, qui n'est pas près d'oublier ses accointances passées avec le terrorisme islamiste. L'on n'est pas loin de supposer qu'aujourd'hui il loue ses services au makhzen pour poursuivre son acharnement contre l'Algérie. Le makhzen qui, ne l'oublions pas, s'est acheté des députés européens à coups de plusieurs millions d'euros et de quelques avantages en nature.

tsa-algerie.com 30-01-2023

## Skikda : l'avocat Djamel Eddine Chaoui retrouvé mort

Par : Rafik Tadjer

C'est une terrible nouvelle pour sa famille. Après plusieurs jours de recherche, l'avocat Djamel Eddine Chaoui a été retrouvé mort dans la région de Toumiat à El Harrouch dans la wilaya de Skikda.

La mauvaise nouvelle a été annoncée ce lundi soir par la [Protection civile](#) après quatre jours de recherches pour le retrouver.

« *L'opération de recherche de la personne disparue dans la wilaya de Skikda, l'avocat Djamel Eddine Chaoui a été arrêtée après la découverte de son corps dans la zone de Toumiat, dans la commune de Harrouch, dans la wilaya de Skikda* », a indiqué la Protection civile, sans donner de détails sur les conditions dans lesquelles est décédé cet avocat.

Sur les réseaux sociaux, la nouvelle a ému les internautes qui suivaient l'affaire de cette disparition depuis plusieurs jours.

### **Les proches de Djamel Eddine Chaoui témoignent**

Vendredi, une vaste opération de recherche de cet avocat a été lancée par la Protection civile et la Gendarmerie nationale pour le retrouver. D'importants moyens humains et matériels ont été déployés sur le terrain dans cette opération qui a mobilisé 120 sapeurs-pompiers et 14 éléments de Grimp, l'unité de la Protection civile spécialisée dans le sauvetage en montagne ainsi que des chiens entraînés.

Les recherches ont démarré au lieu-dit Boutiba dans la commune de Sebt à Azzaba à l'est de Skikda. C'est dans cet endroit où l'avocat Djamel Eddine Chaoui avait été vu pour la dernière fois.

Il y a deux jours, la mère de cet avocat a affirmé que son fils n'avait pas donné signe de vie depuis une semaine. Elle a lancé un appel à l'aide aux autorités pour retrouver son fils. « *C'est lui qui nous aidait. Cela fait une semaine depuis qu'il a disparu dans la montagne* », a-t-elle lancé.

Selon ses proches, l'avocat Djamel Eddine Chaoui est sorti de la maison à 21h00 pour disparaître. « *Mon fils n'a aucun problème ailleurs, sauf avec la mairie et les services de sécurité sont au courant* », a témoigné son père.

aps.dz 31-01-2023

## La LADDH dissoute en raison de la vacance de ses dirigeants installés à l'étranger



**ALGER - La Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH) a été dissoute sur décision de la Justice en raison de la vacance de ses dirigeants, installés à l'étranger, a-t-on appris mardi de source proche du dossier.**

Citant "des sources très dignes de foi", la journaliste algérienne Layla Haddad, a indiqué dans une publication que "la LADDH a été dissoute sur décision de la Justice", en raison

de "la vacance de ses dirigeants".

***Selon la même source, les dirigeants la LADDH "sont allés s'installer en Belgique et en France", précisant qu'il s'agit de "Salah Debbouze, demandeur d'asile à Bruxelles ainsi que Said Salhi et Aissa Rahmoune demandeurs d'asile en France".***

Elle a rappelé que la Ligue "n'a jamais été agréée", ajoutant qu'elle (LADDH) avait été citée dans l'étude de l'expert et analyste Ahmed Bensaada "comme une des associations algériennes ayant reçu des financements", d'organismes dépendant directement de services étrangers.

Elle a en outre noté que "l'opacité de la gestion financière de la désormais ex-Ligue, par son premier président Mustapha Bouchachi, fut très énigmatique".

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARU المفقودون  
المفقودون DISPARU المف  
ن DISPARU المفقودون  
المفقودون DISPARUS  
ن DISPARUS المفقودون  
المفقودون DISPARUS المف